



1. Taissy année 2013 en chiffres
2. Avis CMMA
3. Permanences assistante sociale
4. Club Culture & Loisirs
5. Randonnée
6. Recensement population
7. Pharmacie de garde
8. Petites annonces
9. Résultats Téléthon 2013
10. Recensement militaire
11. Repas des Aînés
12. Théâtre
13. Caisse des Ecoles

Dernier délai pour venir retirer en Mairie les avis d'échéance CMMA Assurances pour l'année 2014.

PERMANENCES DE MME CLERGIOT, ASSISTANTE SOCIALE DE 9 H 30 À 11 H 30 PETITE SALLE COMMUNALE DERRIÈRE LA MAIRIE

JEUDI 9 JANVIER
JEUDI 6 FÉVRIER
JEUDI 6 MARS
JEUDI 3 AVRIL
JEUDI 15 MAI
JEUDI 5 JUIN

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LA CONTACTER AU 03.26.86.74.69

Le bureau du Club Culture & Loisirs de Taissy St-Léonard vous informe que son Assemblée Générale se tiendra dans la Grande Salle Communale le Jeudi 16 Janvier 2014 à 18 h 00. Bienvenue à tous.

Randonnée

Pour bien commencer l'année, rendez-vous le **Dimanche 12 janvier à 13 h 00** place de la Mairie de Taissy pour une sortie sur les hauteurs d'Épernay entre ville et vignes. Meilleurs vœux pour une excellente année 2014 et à très bientôt.



TAISSY ANNÉE 2013 EN CHIFFRES

1

ÉTAT CIVIL

45 actes d'état civil inscrits sur les registres dont :

- 12 mariages
- 16 reconnaissances
- 3 décès
- 12 transcriptions de décès
- 16 naissances sur Reims dont
 - 11 filles
 - 5 garçons

165 cartes d'identité

URBANISME

10 permis de construire (PC)
29 déclarations préalables (DP)
31 certificats d'urbanisme (CU)
12 déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

ÉLECTORAT

95 inscriptions
dont 27 jeunes âgés de 18 ans

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU MAIRE

77 délibérations
149 arrêtés

RECENSEMENT MILITAIRE

11 filles
11 garçons

NOUVEAUX FOYERS

26 familles ont été accueillies le lundi de la fête patronale.

Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 16 Janvier au 15 Février 2014.

Se faire recenser est un geste civique, rendu obligatoire par la loi, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

La collecte des imprimés débutera le 16 janvier 2014. Pour mener à bien cette opération, un agent accrédité par la mairie réalisera à compter du 8 janvier un pré-repérage des adresses concernées par ce recensement.

C'EST UTILE.....

De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin. Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement....

C'EST SIMPLE.....

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur recruté par votre mairie, muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie, qui vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans votre foyer ainsi qu'une notice d'information. Vous les remplissez lisiblement ou l'agent recenseur pourra vous y aider avant de les récupérer.

C'EST SÛR.....

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr





PETITE ANNONCE

- Location appartement 2 pièces 6 pers. aux Orres (05) du 22/02 au 15/03/2014 – 650 €/semaine. Autres périodes 400 €/semaine.
- ☎ 06.60.72.42.03

8

Recensement militaire

10

Dans le mois de votre 16^{ème} anniversaire, n'oubliez pas de venir vous faire recenser en Mairie muni du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité.

Cette démarche citoyenne est OBLIGATOIRE pour les garçons et les filles car les attestations remises seront nécessaires pour :

- ◆ Se présenter aux examens et concours,
- ◆ Passer le permis de conduire,
- ◆ Etre inscrit sur les listes électorales,
- ◆ Participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD).

9

RESULTATS DU TELETHON 2013

- ◆ Concert les Taissy'tures en l'église de Taissy 258,07 €
- ◆ Ecole maternelle (objets) 194,00 €
- ◆ Ecole primaire (vente sacs de courses) 477,70 €
- ◆ Calendriers de l'Avent 111,05 €
- ◆ Vente Vendredi après-midi (brochettes, lâcher de ballons, gaufres...) 156,60 € + vendredi soir (friandises, gâteaux, croques, brochettes, père Noël, bougies...) 278,16 €
- ◆ Motard club Taissy 147,00 €
- ◆ Rencontres + plateau basket ball 625,90 €
- ◆ Matches handball 133,00 €
- ◆ Repas tartiflette-saucisses-frites 541,58 €
- ◆ Buvette de la soirée 164,02 €
- ◆ Tir à l'arc 81,80 €
- ◆ Marche du dimanche 129,00 €
- ◆ Loterie 615,00 €
- ◆ Corps des sapeurs pompiers vente de pâtés croûte 1 100,00 €
- ◆ Vente diverses lors manifestations CME 400,00 €

Le total des dons déposés pour l'AFM pour le téléthon 2013 s'élève à **5 412,88 €**.

(Téléthon 2012 : 5 089,64 €	- Téléthon 2011 : 9 755,19 €
Téléthon 2010 : 9 397,65 €	- Téléthon 2009 : 10 741,83 €
Téléthon 2008 : 9 004,13 €	- Téléthon 2007 : 9 149 84 €
Téléthon 2006 : 7 338,19 €)	

« Rendez vous au théâtre »

Vendredi 07 février 20H45 Salle d'Animation à TAISSY

Belle soirée proposée par le Comité des Fêtes de TAISSY- ST LEONARD

Entrée 8 € et enfants (- de 12 ans) 4 €

« Chacun sa croix »

12

Comédie de Jean Christophe BARC

interprétée par la compagnie YAPADLEZ'ART

Nous sommes heureux de recevoir la compagnie YAPADLEZ'ART qui nous avait fait tant rire avec la pièce « Bouchon ».

Les comédiens nous reviennent avec l'histoire d'un petit village : un maire, un curé, une bonne...mais...non rien à voir avec Don Camillo..., mais des personnages tout aussi truculents.

Sur le ton de la comédie très drôle et légère, des thèmes néanmoins sérieux sont abordés en filigrane, où nos âmes, nos caractères, nos travers sont mis à nu avec ces deux armes redoutables que sont la dérision et le rire.

L'HISTOIRE :

Une jeune fille, Rosa, vient d'être libérée de prison et débarque, forcément paumée, dans un petit village du Jura. Son arrivée va bouleverser le quotidien des habitants de ce village isolé, non préparés à accueillir une "bagnarde"... comme le dit Janine, la bonne du curé. Chacun devra accepter l'autre tel qu'il est, et ainsi tout le monde en sortira gagnant.

L'objectif de cette nouvelle comédie est de distraire, d'offrir au public ce soulagement salutaire qu'apporte un vrai fou rire.

Après le spectacle, rencontre avec les comédiens.

✂-----**Coupon réponse**-----

Soirée Théâtre – Taissy – 07 février 2014 à 20H45

Mme, Mr..... ☎.....

Réserve(nt) :

.....place(s) à 8 € etenfants – de 12 ans à 4 € soit.....€

La réservation accompagnée de son règlement par chèque à l'ordre du «Comité des Fêtes de Taissy» ou en Espèces, sont à déposer sous ☒ comité des fêtes à la Mairie de TAISSY. Renseignements ☎ 06.71.78.45.84

REPAS DES AINÉS

organisé par le Comité des Fêtes de Taissy & St-Léonard
Samedi 25 Janvier 2013
à la Salle d'Animation de Taissy

Vous avez 64 ans et plus. Les invitations vont vous être adressées personnellement par courrier. Si des omissions ont été commises, merci de nous contacter le plus rapidement possible au 06.71.78.45.84.

Dans l'attente de se rencontrer, nous vous présentons tous nos vœux pour cette Nouvelle Année.

Le Comité des Fêtes

11

La Caisse des Ecoles de Taissy (Accueil de loisirs et crèche multi-accueil) ouvrira ses portes le 6 janvier 2014.

13

Les inscriptions pour les vacances de Février débuteront le samedi 25 Janvier. Tout le programme des vacances de février 2014 est consultable sur le site taissy.fr